

M. l'Orateur: L'honorable député consentirait peut-être à demander qu'elle soit débattue à dix heures.

LA DÉFENSE NATIONALE

PÉRÉQUATION DES TAUX HORAIRES DE SALAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil privé. Il avait promis, il y a plusieurs semaines, d'examiner le cas des employés à salaires régnants à Dana. A-t-il maintenant un rapport à présenter à la Chambre?

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore reçu ces renseignements. Ce sont les fonctionnaires du ministère du Travail qui, de fait, étudient cette question qu'ils soumettent ensuite à l'étude du Conseil du Trésor. Le rapport final n'est pas encore prêt, mais lorsqu'il le sera c'est avec plaisir que je donnerai l'information requise à l'honorable député.

COLD-LAKE (ALB.)—CONTRAT POUR LE DISPOSITIF DE CHAUFFAGE À L'AÉROPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, hier le député d'Edmonton-Strathcona a demandé, à propos de la réponse que je lui ai donné vendredi dernier, si la transformation des dispositifs de chauffage dans 850 appartements familiaux de la station de l'ARC à Cold-Lake se ferait à la suite d'un appel d'offres. Comme je l'ai dit dans ma réponse de vendredi dernier, selon les dispositions prises par le ministère de la Défense nationale, la *Cold Lake Pipeline Company Limited* est chargée du service de distribution, ainsi que de la transformation des dispositifs de chauffage à Cold-Lake. Comme cette entreprise doit garantir les nouveaux appareils de chauffage et en assurer l'entretien, il lui incombe donc de veiller à ce que le travail soit accompli par des sous-entrepreneurs compétents.

Pour répondre plus précisément à la question de l'honorable député, j'apprends que la *Cold Lake Pipeline Company* a demandé des soumissions pour la transformation des appareils de chauffage dans les appartements familiaux et qu'elle a accepté l'offre la plus basse.

BRIGADE CANADIENNE EN EUROPE DOTÉE D'ARMES NUCLÉAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le [M. Winkler.]

ministre de la Défense nationale me renseigne quant à l'exactitude des nouvelles parues dans les journaux et selon lesquelles on avait muni de missiles nucléaires la batterie *Honest John* dont dispose la brigade canadienne postée en Europe. Si c'est exact, à quelle date l'a-t-on fait?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que cette batterie est actuellement en état de marche. Nous n'avons pas l'habitude de dire quand ces armes sont mises en état de service.

L'hon. M. Churchill: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander si ces missiles nucléaires sont actuellement en entreposage ou si ils ont été placés en position sur leur rampe de lancement à fusées?

L'hon. M. Hellyer: Ordinairement, monsieur l'Orateur, ils seraient entreposés.

DÉGAGEMENT DU CANADA DE SON RÔLE NUCLÉAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, comme le Canada s'intéresse de plus en plus aux armes nucléaires, le ministre des Affaires extérieures pourrait-il dire à la Chambre où en sont les pourparlers qu'il a entamés en vue de dégager le Canada de son rôle nucléaire, ainsi que l'a promis le premier ministre?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme mon honorable ami s'obstine à poser cette question chaque semaine, il n'y a qu'une chose à faire: lui signaler la première réponse.

L'IMMIGRATION

TORONTO—DÉCLARATION SUR LE RÔLE DE PERSONNES INTÉRESSÉES À LA GRÈVE DES JOURNAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, hier, l'honorable député de Melville a demandé si on avait d'autres renseignements à communiquer en rapport avec la présence à Toronto de deux directeurs de grève américains. L'honorable député parle évidemment de MM. Amelin et Hogan, sur lesquels le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a déjà fait une déclaration en Chambre. A l'étape de l'ordre du jour de vendredi, le ministre a informé la Chambre que, selon les renseignements reçus du bureau de l'immigration